

SANTÉ

Hôpital et clinique Saint-Roch : l'un opérera, l'autre suivra...

« Fini le privé contre le public » ont affirmé hier les directions du centre hospitalier de Denain et de la clinique Saint-Roch. Pour preuve, au 1^{er} janvier 2010, ce partenariat avec transfert de la chirurgie à l'hôpital et renforcement des soins de suite à Villars.

PAR LAURENT BREYE
denain@lavoixdunord.fr
PHOTO « LA VOIX »

Au moindre « partenariat » entre telle ou telle entité, l'expression est devenue coqueluche. Que n'entend-on pas à longueur de discours : « Un partenariat gagnant-gagnant » ? Au risque, à force, de lui enlever, tout substantifique sens...

Celui qui doit voir le jour, à l'aube de l'année 2010, entre le centre hospitalier de Denain et sa voisine privée la clinique Saint-Roch, n'a pas manqué d'être souligné comme tel par Philippe Legros, directeur du CH Denain. « Gagnant-gagnant », a-t-il donc glissé. Avant qu'à l'unisson avec le docteur Joël Cliche, PDG de la SA qui a repris en 2004 l'ancienne clinique Villars (*lire ci-dessous*), ils n'insistent sur un point : « Mais les plus gagnants, ce seront les Denaisiens ». Au-

delà, la population de quelque 120 000 habitants sur laquelle rayonnent les deux établissements hospitaliers.

De quoi s'agit-il au juste ? Pour la clinique Saint-Roch, la décision « d'arrêter une partie de la chirurgie, suite aux nouvelles normes de l'INCa Institut national du cancer, NDLR » s'est imposée d'elle-même au vu d'une activité

« Nous recentrer sur notre cœur de métier, les soins de suite et de réadaptation. »

Dr Joël Cliche

« clinique oncologique insuffisante pour perdurer ». Et plutôt que d'offrir la SA Saint-Roch à l'appétit d'un plus grand groupe privé, le docteur Joël Cliche a préféré « s'unir » avec son voisin, fort « d'un dialogue de longue date » avec Philippe Legros. Ainsi donc, au 31 décembre 2009, Saint-Roch/Villars devrait voir l'arrêt total de sa chirurgie.

« Le type même de partenariat exemplaire privé-public a même souligné l'Agence régionale d'hospitalisation », entonnent les deux hommes d'une même voix.

Pour Saint-Roch, l'objectif est clair : « Nous recentrer sur notre cœur de métier, les soins de suite et de réadaptation ». Autrement dit, ces hospitalisations – dont une grande partie est orientée vers la gériatrie – « entre quelques jours et quelques mois », qui font suite à une première hospitalisation postopératoire. Au niveau national, elles tournent en moyenne autour d'un mois. « Vingt-quatre à vingt-cinq pour la Saint-Roch. »

C'est évidemment dans le vieillissement de la population qu'il faut rechercher cette nouvelle donne en matière de santé. « Les besoins augmentent. Notre gériatrie est en parfait accord avec le court séjour proposé par le centre hospitalier. » Celui-ci fera donc désormais en sorte que « le passage de ces patients soit facilité vers la clinique Saint-Roch ».

Gagnant aussi, l'hôpital ? Pour Ph. Legros, aucun doute. Outre que l'immense majorité des chirurgiens de Saint-Roch suivront le mouvement, le directeur y voit « la volonté du maintien de l'offre de soins à Denain, avec une population qui en a besoin ». D'un point de vue strictement comptable, c'est « vingt-deux lits de chirurgie en plus ». ■



Poignée de main pour sceller un partenariat « gagnant-gagnant » entre l'hôpital et la clinique.

ZOOM

● **Augmentation des lits.-** La clinique Saint-Roch, c'était vingt-huit lits de chirurgie et huit de chirurgie ambulatoire, pour dix lits de soins de suite. Le partenariat passé avec l'hôpital lui permettra de passer dans un premier temps à dix-sept lits de soins de suite, puis quarante et espère « à terme soixante lits, pour l'équilibre de l'établissement », précise le PDG de la clinique. Pour le centre hospitalier, ce transfert d'activité ajoutera vingt-deux lits de chirurgie en plus.

● **L'emploi.-** « Il sera main-

tenu à la clinique Saint-Roch », a promis le Dr Cliche. Hormis trois ou quatre personnels non médicaux qui glisseraient vers le centre hospitalier. Quant aux treize chirurgiens de Saint-Roch, ils suivraient le mouvement. « Ce rapprochement a aussi évité le risque que les chirurgiens aillent voir ailleurs », note Philippe Legros.

● **Travaux.-** Pas de transfert sans travaux. Quatre millions d'euros d'un côté (pour le CH) et 1,5 (Villars) pour permettre aux deux établissements d'être prêts pour le 1^{er} janvier 2010.

REPÈRES

● **Clinique Saint-Roch : un peu d'histoire.-** Elle est intimement liée à celle de la ville puisqu'elle est née de la volonté, en 1950, du Dr Deburge, alors chirurgien de la clinique des Forges d'Usinor, obsolète, de construire un nouvel établissement. Le soutien du directeur du producteur d'acier de l'époque l'aide à ouvrir, rue Pierre-Nève, la clinique Villars en 1954, avec deux activités principales : chirurgie et maternité. Après son décès en février 1979, la famille Deburge reprend l'activité de la clinique, avant de la revendre à la SA Saint-Roch en juillet 2004.



La clinique Villars est tombée dans le giron de la SA Saint-Roch en 2004, qui possède deux autres cliniques, Cambrai et Marchiennes.